Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 25 (1947)
Heft: 10

Artikel: Contribution à l'étude du problème Russula cavipes Britzelmayr
Autor: Niolle, P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-933964

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR PILZKUNDE
BULLETIN SUISSE DE MYCOLOGIE

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde und der Vapko, Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane der Schweiz

Organe officiel de l'Union des sociétés suisses de mycologie et de la Vapko, association des organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse

Redaktion: Otto Schmid, Wallisellen, Gartenheimstraße 11. *Druck und Verlag:* Benteli AG., Buchdruckerei, Bern-Bümpliz, Telephon 7 61 91, Postcheck III 321. *Abonnementspreise:* Schweiz Fr. 6.—, Ausland Fr. 8.50. Einzelnummer 60 Rp. Für Vereinsmitglieder gratis. *Insertionspreise:* 1 Seite Fr. 70.—, 1/2 Seite Fr. 38.—, 1/4 Seite Fr. 20.—, 1/8 Seite Fr. 11.—, 1/16 Seite Fr. 6.—. *Adreßänderungen* melden Vereinsvorstände bis zum 3. des Monats an Bombardelli Natale, Untere Briggerstraße 9, Winterthur-Töß. — *Nachdruck auch auszugsweise ohne ausdrückliche Bewilligung der Redaktion verboten*

25. Jahrgang – Bern-Bümpliz, 15. Oktober 1947 – Heft 10

Contribution à l'étude du problème Russula cavipes Britzelmayr

Par P. Niolle, Lyon

Dans la séance du 5 mai 1947 de la «Société Mycologique de France», il a été présenté en mon nom une brève note, dans laquelle j'ai démontré que *R. cavipes* Britz. sensu R. Heim n'était qu'un simple synonyme de *R. violacea* Quélet. Le secrétaire général de la Société m'ayant avisé que M. Heim maintenait sa conception sur *R. cavipes*, j'ai alors considéré à nouveau la question qui est d'une très grande ampleur. Elle mérite d'être traitée bien plus longuement et avec plus de précisions sur certains points, ce que je vais faire pour les lecteurs du «Bulletin Suisse de Mycologie.»

Dans la «Revue de Mycologie», a. 1937, Romagnesi donne une liste de 43 Russules qu'il a récoltées dans les Bois de la Grange et de l'Etoile (Seine-et-Oise), parmi lesquelles, p. 29, il mentionne *R. violacea* sensu R. Maire; voici ce qu'il écrit à son sujet:

«*R. violacea* sensu R. Maire (1) – Sur la terre moussue d'un bois humide, allée Royale, rare. Spore échinulée, non réticulée. La *violacea* de Melzer et Zvara (2), par sa spore crème ocracée et réticulée, paraît à la fois distincte de cette espèce et de la *violacea* de Singer (3) (= *R. fallax* auct. non.) (4). Il ne nous paraît pas invraisemblable de considérer la *violacea* de Maire (5) (= *fallax* Singer) (6) comme identique à la *R. cavipes* sensu Melz.-Zvara (7), qui précisément «seule du groupe», disent les auteurs, n'a pas la spore réticulée. On serait ainsi amené à nommer *fallax* (8) l'espèce à spore blanche, *violacea* (9) l'espèce à spore crème et réticulée et *cavipes* (10) celle à spore crème et échinulée.»

Dans ces quelques lignes, on trouve trois appellations de trois Russules, dix fois interprétées de façons différentes ou confuses.

Dans un but de clarté, et pour que le mycologue ne s'égare pas dans ces dix interprétations, je vais les passer en revue et les mettre au point autant qu'il

me sera possible, car la tâche est difficile, mais nécessaire, ne serait-ce que pour donner toute sa valeur à la solution finale du problème *R. cavipes* Britz. sensu R. Heim.

Auparavant, je vais fixer ces trois appellations fort embrouillées, non seulement dans cette note, mais aussi dans la littérature:

1°a. – «*R. violacea* sensu R. Maire». – Quoique cette appellation ne se rapporte à aucune espèce bien définie par son auteur (peut-être son auteur malgré lui), je dois la maintenir pour faciliter mes explications, car elle se retrouve souvent dans la littérature, généralement présentée de façon à rendre douteuse *Russula violacea* Quélet, qui cependant doit être considérée comme une très bonne espèce; ce sera donc au lecteur, chaque fois qu'il verra cette appellation, de se rappeler que les auteurs qui l'emploient sèment la confusion, car il n'existe rien de précis à son sujet, non seulement de la part de ces auteurs, mais aussi de Maire qui a confondu *R. violacea* Quélet avec *R. serotina* Quélet (R. Maire apud Konrad et Josserand) (A); il l'a aussi confondue avec sa conception personnelle, c'est-à-dire qu'il a pris *R. violacea* Quélet pour *R. violacea* sensu R. Maire (Maire apud Schäffer) (B); et il l'a enfin confondue avec *R. Clariana* R. Heim (Leclair apud Heim) (C); en outre, il l'a rapprochée de *R. fragilis* Fries qui est bien différente, et il l'a éloignée de *R. emetica* Fr. var. *fallax* Fr. qui en est synonyme pro parte (D). Ainsi il a dressé un mur devant *R. violacea* Quélet au pied duquel, depuis près de quarante ans, à peu près tous les mycologues y sont venus butter.

Comme l'indique Romagnesi, Singer a donné le nom de *violacea* à la *R. fallax* de nombreux auteurs (non Fries) qui est synonyme de *R. fragilis* Fries.

Melzer et Zvara ont, eux aussi, donné le nom de *violacea* à *R. fragilis* Fries (E).

Crawshay (F) est le seul qui ait eu la hardiesse de faire une brèche au mur et de le franchir; derrière, il y a trouvé la vraie *R. violacea* de Quélet, il en a donné une bonne description macroscopique qui, quoique un peu brève comme celle de Quélet, permet de différencier cette espèce de ses plus proches voisines par quatre caractères, qui ne se retrouvent jamais réunis chez une autre: I°) L'habitat: dans les lieux sombres ou humides sous conifères. 2°) L'odeur très caractéristique comparée par Quélet, qui en cela a été suivi par Crawshay, Joachim, R. Heim, à celle du laudanum qui en est un bien mauvais étalon; Singer l'a comparée au benzoldéhyde qui n'en est pas un étalon meilleur; cette odeur est identique à celle de *R. fellea* Fries, mais plus prononcée; cette Russule exhale parfois une odeur géraniée qu'il faut totalement éliminer. 3°) Le pied creux caverneux, parfois comme un tuyau, écrit Schäffer. 4°) Ses couleurs variables. Je délaisse le meilleur caractère qui était inconnu de Quélet et de Crawshay: la réaction rosée au contact de l'ammoniaque qui, souvent ne se manifeste que sur la trame des lamelles et sur l'épaisseur du cortex du pied. Recommandation: ne pas faire l'expérience sur des champignons trop hydratés ou trop vieux.

La brèche faite dans le mur par Crawshay n'a sans doute pas été assez grande, car il n'a pas été suivi.

Cependant, au premier abord, on pourrait croire que Konrad et Josserand ont eux aussi franchi la muraille, mais ce n'est qu'une illusion, car si, sous le N° 37 de leur classement des Russules, ils ont rangé *R. violacea* Quélet comme espèce

distincte, auparavant ils ont détruit toute la valeur de leur affirmation en écrivant à la page précédente: «Nous prenons *R. emetica*, *fragilis*, *fallax* et *violacea* dans le sens actuel des mycologues français, notamment de M. R. Maire». Ainsi ils démontrent qu'ils ignorent la *violacea* de Quélet, ce qui se trouve confirmé au numéro suivant, N° 38, où ils rangent *R. serotina* Quélet elle aussi comme espèce distincte suivie de cette annotation: «Cette espèce est vraisemblablement synonyme de la précédente (R. Maire viva voce)» (G).

Joachim est arrivé au pied du mur, à la face opposée, mais en prenant une autre direction; comme Crawshay, il y a bien trouvé la vraie *R. violacea* Quélet, il en donne même une planche et une description (H), sinon parfaites, du moins assez bonnes, sous le nom de: «*Russula violacea* Quélet sensu Craw., R. Maire», mais en assimilant la conception de Crawshay et celle de Maire au sujet de cette Russule, et en l'éloignant de celle de Quélet, il ne dissipe pas la confusion, au contraire, il l'aggrave: car alors qu'il avait en main la véritable *violacea* de Quélet, par ces mots «sensu Craw», il la sépare de celle de cet auteur qui lui est identique; par ces mots «sensu R. Maire», il démontre qu'il croit avoir eu en main l'espèce de Maire au lieu de celle de Quélet; et par ces mots réunis «sensu Craw,, R. Maire» il identifie la *violacea* de ces deux auteurs qui, en principe, sont bien distinctes. En un mot, il a eu en main sans s'en douter la véritable *violacea* de Quélet dont celle de Crawshay lui est identique, et dont celle de Maire en est bien différente.

En outre, il ne simplifie pas la question en considérant comme possible que Quélet ait varié dans sa conception de *R. violacea* sous le prétexte futile que, dans sa première description, qui date de 1882, il n'en indique pas l'odeur, qu'il n'a signalée que cinq ans plus tard dans le catalogue des champignons des Vosges de Mougeot, qu'il a redonnée ensuite dans sa «Flore Mycologique de la France» en 1888.

Les deux descriptions, celle de 1882 et celle de 1888, sont suffisamment semblables pour que l'on ne considère l'odeur que comme un complément de caractère, d'autant plus qu'il n'a pas varié dans le classement de sa Russule; en 1882, il a écrit qu'elle est «affine à *serotina*, non à *fragilis* qui touche à *emetica*», et en 1888 il la range entre *R. Queletii* et *R. serotina*, bien séparée de *R. fragilis*. Ce rapprochement de *R. violacea* avec *R. Queletii* se trouve justifié par leur odeur parfois similaire, et il est très édifiant que Quélet en 1888 n'a pas mentionné l'odeur de *R. Queletii* comme en 1882 il n'a pas mentionné celle de *R. violacea*.

Dans sa note, Romagnesi ignore, lui aussi, la *violacea* de Quélet; sans plus de précisions, on peut y lire:

«la *violacea* de Singer (= *fallax* auct. non.)»,
«la *violacea* de R. Maire (= *fallax* Singer)».

On trouvera la solution de cette énigme aux paragraphes 2° et 1°b.

1°b. – «La *violacea* de R. Maire (= *fallax* Singer)». La *fallax* de Singer n'est autre, dans l'esprit de cet auteur, que *R. emetica* Fries var. *fallax* Fries qui, très judicieusement, a été élevée au rang d'espèce distincte par Saccardo, qui se borne à reproduire exactement les caractères donnés par Fries à sa variété; tous ces caractères se retrouvent dans la description de la *violacea* de Quélet,

mais celle de Fries-Saccardo n'est pas complète, et on ne doit la compléter que par des caractères, comme ceux du pied par exemple, pris chez le type *R. emetica*, agir autrement serait arbitraire; ainsi, malgré toutes les apparences, *R. fallax* (Fries) Saccardo s'éloigne de *R. violacea* Quélet, qui par tous ses caractères est bien différente de *R. emetica*. On ne peut donc considérer *R. fallax* (Fr.) Sacc. (non Singer, J. Schäffer = *R. violacea* Quel.) que comme un synonyme pro parte de *R. violacea* Quélet.

Schäffer, quoique peu convaincu, suit Singer avec quelques réserves, en présentant l'espèce ainsi: (I)

R. fallax Fries (?) sensu Singer 1928 (non 1926 non al.). Syn.: *R. violacea* Quélet 1882, p.p., R. Maire (?), Crawshay, etc. ..., *R. cavipes* Melzer et Zvara? vix Britz ...

A la suite, il donne la meilleure description qui existe de *R. violacea* Quélet. Dans sa présentation, on trouve de précieuses indications:

1°) Il doute que la *fallax* qu'il décrit soit celle de Fries qui, en effet, n'en est synonyme que proparte.

2°) S'il ne considère que comme synonyme pro parte de sa *fallax* la *violacea* de Quélet décrite en 1882, c'est, vraisemblablement, parce qu'à cette date Quélet n'en a pas indiqué l'odeur.

Par exemple, il est difficile d'expliquer pourquoi il délaisse la description de Quélet de 1888 qui n'est pas inférieure à celle de Crawshay qu'il synonymise avec sa *fallax*.

3°) Il sépare nettement la *violacea* de Quélet de celle de Maire qu'il paraît totalement ignorer.

4°) Il présente l'identité de sa *fallax* (= *violacea* Quélet) avec la *R. cavipes* de Melzer et Zvara, en doutant de celle avec la *cavipes* de Britzelmayr.

Un an plus tard (J) à la suite d'indications qu'il a reçues de Maire, il affirme que sa *R. fallax* égale la *violacea* de Maire.

Et cinq ans plus tard (K) il présente sa *fallax* ainsi:

«*Russula violacea* Quélet sensu R. Maire. Syn.: *R. fallax* J. Schäffer.»

Ainsi il a lui-même infirmé une bonne partie de ses précieuses indications.

5°. – «La *violacea* de Singer (= *fallax* auct. non.)». – Ici il s'agit de *R. fragilis* Fries, espèce suffisamment bien décrite pour pouvoir facilement l'éliminer de ses plus proches voisines. Cooke, suivi par de nombreux auteurs, lui a donné le nom de *R. fallax*, Singer lui a, tout d'abord, donné le nom de *violacea*, ensuite, ce que paraît ignorer Romagnesi, il lui a donné celui de *R. emetica* ssp. *fragilis*, par conséquent Singer a émis deux opinions inverses à celles de Fries sur ces deux Russules:

1°) Fries a fait de sa *R. fragilis* une bonne espèce bien distincte, Singer en a fait une sous-espèce de *R. emetica*.

2°) Fries a fait de sa *fallax* une variété de *R. emetica*, Singer en a fait une espèce bien distincte.

Evidemment qu'en cela Singer a essayé d'harmoniser son opinion avec celle émise par Maire, qui a rapproché sa *violacea* de *R. fragilis* Fr. et qui l'a éloignée de la variété *fallax* Fries. C'est probablement le cas de Melzer et Zvara, qui,

comme Singer, ont donné le nom de *violacea* à *R. fragilis* Fries; mais Melzer dans son Atlas la figure sous le nom de *R. fragilis* sensu lato.

3°. – «*R. cavipes*». – Cette espèce est excessivement douteuse: Melzer et Zvara ont, sous ce nom, décrit une Russule qui n'est autre que *R. violacea* Quélet.

Schäffer pressent l'erreur: et sans certitude il émet l'opinion que *R. cavipes* Britz. pourrait être synonyme de *R. Queletii* Fries (L); dans cette conception il n'a pas été suivi par Konrad et Josserand, par Romagnesi et par Heim.

Konrad et Josserand (M) ont écrit que *R. cavipes* leur paraissait être une variété ou une sous-espèce à pied très creux de *R. violacea* Quélet (ils veulent dire sensu Maire.).

Romagnesi, sous deux formes distinctes, dans sa note émet deux opinions dont l'une est très rapprochée de celle de Konrad et Josserand et l'autre très difficile à interpréter:

1°) Il ne lui paraît pas invraisemblable de considérer la *violacea* de R. Maire comme identique à la *R. cavipes* sensu Melz-Zv.

2°) Il estime qu'on devrait nommer *cavipes* l'espèce à spore crème et échinulée, c'est-à-dire la *violacea* de Maire, mais il n'indique pas s'il s'agit de la *cavipes* de Britzelmayr, ou de celle de Melzer et Zvara.

Heim sous le nom de *R. cavipes* Britz. a décrit *R. violacea* Quélet.

Fort intrigué par la confusion qui règne au sujet de cette espèce, j'ai soumis le cas à M. Melzer qui bien obligeamment m'a répondu:

«*R. cavipes* Britz., telle qu'elle est figurée par l'auteur (Britzelmayr) n'est – à mon avis – que *R. Queletii* décolorée, laquelle peut être trouvée après de longues pluies ou dans les lieux humides. La figure montre le chapeau blanc, purpurin au centre, le pied en massue et purpurin (!) dans toute sa longueur».

D'après mes observations personnelles, cela me paraît très vraisemblable, et je suis persuadé qu'on ne peut trouver une solution meilleure au problème *R. cavipes*. Ces trois Russules sont ainsi suffisamment fixées pour permettre de rectifier les différentes positions prises pour les trois par Romagnesi dans sa courte note:

1) – L'auteur croit avoir récolté *R. violacea* sensu R. Maire, alors qu'il n'est pas prouvé qu'elle existe.

2) – Il lui paraît que la *violacea* de Melzer et Zvara est différente de cette espèce (la *violacea* sensu R. Maire): il restera impossible d'en juger autant qu'on ne sera pas fixé sur la *violacea* de Maire; par contre il n'est pas douteux, il est même certain que la *violacea* de M.-Z. est distincte de la *violacea* de Quélet.

3) 4) – Il lui paraît aussi qu'elle est distincte de la *violacea* de Singer (= *fallax* auct. non.); la *violacea* de M.-Z. et la *violacea* de Singer sont toutes deux synonymes de *R. fragilis* Fries, par conséquent elles ne peuvent être distinctes l'une de l'autre.

5) 6) 7) – Il ne lui paraît pas invraisemblable de considérer la *violacea* de R. Maire (= *fallax* Singer) comme identique à la *cavipes* sensu Melz-Zv.: ce n'est pas la *violacea* de R. Maire qui égale la *fallax* de Singer, c'est la *fallax* de Singer qui égale la *violacea* de Quélet, l'auteur en cela suit Singer dans son erreur; car c'est la *violacea* de Quélet avec comme synonyme la *fallax* de Singer qui est identique à la *cavipes* de M.-Z.

8) – Il estime qu'on serait amené: 1⁰) «à nommer *fallax* l'espèce à spore blanche: si l'on s'en réfère uniquement à sa note, on ne peut savoir de quelle *fallax* il s'agit: de la *violacea* de Singer (= *fallax* auct. non.) qui est identique à la *violacea* de Melz. et Zv., ou de la *violacea* de Maire (= *fallax* Singer)?

9) – 2⁰. «à nommer *violacea* l'espèce à spore crème et réticulée»: comme l'auteur ignore que la *violacea* de Singer et la *violacea* de M. et Z. sont identiques, on ne peut utilement chercher à interpréter sa pensée.

10) – 3⁰. «à nommer *cavipes* celle à spore crème et échinulée»: de tout ce que l'auteur a écrit, il ressort que c'est la *violacea* de Maire qui devrait porter le nom de *cavipes*, alors que, dix ans auparavant, Melzer et Zvara ont donné le nom de *cavipes* à *R. violacea* Quélet.

Tout cela démontre combien avait raison M. Gilbert lorsque dans son ouvrage «Méthode de Mycologie Descriptive», page 94, il a écrit: «Nommer une espèce, ce n'est pas la connaître.»

D'après cet exposé, on peut se faire une idée du chaos qui existait dans la littérature au sujet de *R. violacea* et de *R. cavipes* lorsque Heim, dans la «Revue de Mycologie», année 1943, F. 5–6, parue en mars 1946, a pris l'affaire en main. Il commence par considérer *R. violacea* Quélet comme une espèce collective sous le prétexte que différents auteurs ont confondu sous ce nom différentes espèces; c'est une conception arbitraire, car il est inadmissible que, sous ce seul prétexte, on enlève à Quélet ce qu'on peut considérer comme l'une de ses meilleures créations.

Avec cette opinion préconçue, il ne fait pas grand effort pour découvrir *R. violacea* Quélet, si ce n'est le passage suivant de sa note (p. 89) dans lequel je remplace par des points ce qui l'allonge sans en changer le véritable sens: «Une certaine *Russula violacea* encore à notre sens quelque peu énigmatique, qui pourrait être celle de Quélet, et semble l'une des *violacea* de Maire ... Notre ami M. H. Romagnesi a recueilli ce *violacea* (Quél. ?) à diverses reprises aux environs de Paris..» Cela ne s'accorde guère avec ce que l'on trouve à la page 91 où il donne des dessins de spores de «*R. violacea* sensu Qu., Maire p.p.»; rien que ceci devrait infirmer sa conception de «*violacea* espèce collective». On ne peut que regretter que l'un ou l'autre de M. M. Heim et Romagnesi n'ait pas donné une description de cette Russule «énigmatique».

Ensuite il donne une bonne description de *R. violacea* Quélet sous le nom de *R. cavipes* Britz., en certifiant que l'espèce qu'il décrit ne peut s'identifier avec *R. violacea* Quélet (p. 93–94), sous le seul prétexte que Quélet a décrit les lamelles serrées – ce qui est exact à l'état jeune et adulte – alors que lui les décrit distantes – ce qui n'est exact qu'à l'état développé –; ceci s'explique aisément: Heim a compté de 72 à 84 lamelles par spécimen, ce qui est rigoureusement exact; à l'état jeune et adulte le chapeau a de 1 cm. à 3,5, à ces moments-là, le pied est rétréci à son attache, laissant les lamelles partir presque du centre, la marge est très arrondie, les resserrant extérieurement; dans ces conditions, il est inconcevable que les 72 ou 84 lamelles puissent y paraître espacées; par la suite, le champignon, qui pousse dans les lieux humides, se développe rapidement, les lamelles sont alors chassées extérieurement par le développement du pied, et s'écartent en s'épaississant à la base par le développement du chapeau; ce qui explique que Quélet les a décrites ténues et Heim à tranchant mince.

On trouve un cas analogue (N), dans la description que donne Singer de *R. emetica* sous le nom de *R. Mairei*, où il écrit: Lamelles «d'abord serrées, puis espacées.»

L'examen, même superficiel, du tableau de comparaison ci-contre, démontre bien que *R. cavipes* Britz. sensu Melzer et Zvara (non Melzer), Konrad et Josserand, Romagnesi, R. Heim, n'est qu'un simple synonyme de *R. violacea* Quélet, et que sa parenté avec *R. cavipes* Britzelmayr est à peu près inexistante.

R. violacea Quélet	*Russula cavipes* Britz. sensu R. Heim	*R. cavipes* Britz.
A. Spores (?).	A. Spores en masse blanc crème.	A. Spores en masse blanchâtres légèrement jaunissantes.
B. Saveur très poivrée.	B. Saveur généralement *très âcre*.	B. Saveur âcre.
C. Odeur de laudanum.	C. Odeur rappelant *celle du laudanum*.	C. Odeur (?).
E. Chair blanche, molle, mince dans le chapeau.	E. Chair blanche dans le pied et le chapeau, mince, pelliculaire autour.	E. Chair (?).
F. D'un beau *violet lilacin*, avec une étroite bordure blanche, puis souvent taché de *jonquille*, de *vert* ou d'*olive*.	F. Entièrement *violet rosé ou lilas clair*, ou plus souvent marqué de brun lilas, de blanchâtre, de citrin clair, ou largement taché de lilas, de violet, de vert, d'olive.	F. Blanchâtre à rouge sale.
G. Chapeau de 3–5 cm. de diam., convexe, plan déprimé, mince, *strié*.	G. Chapeau de taille moyenne ou même *petite* atteignant au maximum 8 à 9 cm. de diam.; convexe, parfois le restant ou s'aplanissant dans la partie centrale, même déprimé, mince, *strié-cannelé*.	G. Chapeau de 10 cm. de diam., convexe, plan déprimé au centre.
H. Cuticule visqueuse.	H. Cuticule *séparable*, bien *visqueuse* par temps humides.	H. Cuticule séparable.
I. Pied *blanc*, pruineux, fragile, grêle, striolé, spongieux puis caverneux.	I. Pied blanc, *jaunissant* inégalement *à la base* et même vers le milieu parfois intensément (jaune citrin à jaune orange ou jaune de chrome); cylindracé ou plus souvent *fusiforme*, long de 7 cm., large de 2,5, largement méduleux-caverneux.	I. Pied blanchâtre ou rougeâtre rétréci aux deux extrémités, long de 7 cm., épais de 2 au milieu, creux; cortex épais de 5 mm., cavité garnie en haut et en bas d'une moëlle spongieuse.
J. Lamelles blanches, adnées, serrées, ténues.	J. Lamelles blanches puis blanc ivoire, *à peine crème*, adnées, distantes, *peu nombreuses* (72-80-84), à tranchant mince.	J. Lamelles blanches, légèrement décurrentes, serrées.
K. Eté-automne. Dans les forêts ombragées et humides.	K. Octobre-novembre. Dans les hypnes très humides, sous épiceas.	K. Dans les forêts.

L'étude du genre Russula est certainement très ardue, mais le plus difficile, c'est encore de se reconnaître dans tout ce qui a été écrit à ce sujet, véritable labyrinthe dans lequel il est pourtant nécessaire de pouvoir se guider; c'est pourquoi j'estime que mettre les choses au point, en mettant en évidence les erreurs qui pullulent dans cette littérature – qui s'allonge désespérément –, c'est faire

plus pour le progrès, que de créer des nouveautés; en un mot, je suis d'avis qu'il faut repartir sur des bases plus solides que celles existantes, pour permettre d'aller de l'avant avec plus de sûreté; M. Josserand a d'ailleurs lancé un S.O.S. (O) à ce sujet et a proposé un remède – qui n'est qu'un palliatif – alors qu'il en existe un, le seul infaillible: c'est la critique, la critique à outrance, mais franche et loyale. Je sais bien qu'on peut invoquer que cela entraînera des discussions interminables; à quoi je réponds que si l'auteur d'une erreur sait qu'il ne pourra compter sur aucune sorte d'immunité, il ne l'aggravera pas par une défense stérile et ridicule; et d'ailleurs la lumière ne jaillit-elle pas souvent de la discussion ?

Bibliographie

A. Konrad et Josserand – Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1934 p. 266.
B. J. Schäffer – Annales Mycologici, a. 1934, p. 233.
C. R. Heim – Revue de Mycologie, a. 1943, p. 90.
D. R. Maire – Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1910, p. 169–170.
E. Melzer et Zvara – Ceské holubinki.
F. Crawshay – The spore Ornamentation of the Russulas.
G. Konrad et Josserand – Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1934, p. 266.
H. Joachim – Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1934, f. 3–4, pl. LXIII.
I. J. Schäffer – Annales Mycologici – a. 1933, p. 464.
J. J. Schäffer – Annales Mycologici – a. 1934, p. 233.
K. J. Schäffer – Revision der Russula-Sammlung Romells – p. 50.
L. J. Schäffer – Annales Mycologici – a. 1933, p. 479.
M. Konrad et Josserand – Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1944, p. 266.
N. Singer – Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1929, p. 104.
O. Josserand – Supplément à la Revue de Mycologie, a. 1942, p. 15.

Beitrag zur Kenntnis der Gartenmorchel, Morchella hortensis Boudier

Von A. Knapp

Die zwei hiernach im Maßstab von 1:3 abgebildeten Morcheln wurden am 16. Mai dieses Jahres bei großer Trockenheit in der Gärtnerei Maier in Neuewelt auf der Erde eines Blumenkübels gesammelt, dessen Pflanze täglich begossen wurde.

Der erste Anblick erinnerte an die Hohe Morchel, *Morchella elata* Fr. in ausgewachsenem Zustande. Besondere Merkmale verwiesen jedoch auf eine andere Spezies aus der Conicagruppe, auf die Gartenmorchel, *Morchella hortensis* Boudier. Jüngere Exemplare fanden sich keine mehr vor, so daß nicht gesagt werden kann, ob der jüngere Pilz einen rauchgrau angehauchten Stiel besitzt, wie dies in unserem Artikel im Heft 9/1947 beschrieben worden ist. Jedoch weisen auch diese zwei außerordentlich großen Exemplare auf einen kräftigen Stielbau hin (vergl. die grubige, durch Stränge zusammengezogene Basis). Das größere Exemplar ist einer Zwillingsbildung nicht unähnlich. Beide lassen die auf der Stielspitze endenden, nicht linear verlaufenden Längsrippen des Hutes erkennen, die, wie auch die 20–30 Querrippen, schwärzen. Die Anlage aller Rippen und Gruben des olivbraunen – fast schwarzen – Hutes ist zart und recht kompliziert.

Wie schon in der Abhandlung: Die Gattung Morchella Dill. im Heft 4–6/1942 vom Verfasser dargetan, sind die Morchelarten mikroskopisch schwer voneinan-